VIEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 13 MARS

Justin Valkart vs. Victor Darensbourg

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,811.—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI, vingt-deux de Mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Plusieurs billets et reconnaissances appartenant à Pierre Rabin, commerçant de Bons à Tuer, saisis en vertu de jugement en mon bureau pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—12,13,15 30

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs John Hanshart.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19 836.—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI treize mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île Hoffman, bornés par les rues Hoffman, Bienvenue, Independance et Pauline, et désignés par les nos 1 et 2 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 de mars 1859, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—12,13,15 30

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feu James W. Tate.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 4,816.—En vertu d'un ordre émané de ce Tribunal, en date du 5 mars 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je, le soussigné, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Plusieurs billets et reconnaissances appartenant à Pierre Rabin, commerçant de Bons à Tuer, saisis en vertu de jugement en mon bureau pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—12,13,15 30

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs Antonio Fernandez.

TROISIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 19,405.—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI, treize Mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île Hoffman, bornés par les rues Hoffman, Bienvenue, Independance et Pauline, et désignés par les nos 1 et 2 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 décembre 1859, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—12,13,15 30

SIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crédit de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

Il est Déclaré, conformément à la charte, savoir :

Le Nombre total des Actions émises de la Compagnie, le 30 Avril 1866, est de 2,000.

Primes d'ouverture	1,121 75
Primes de renouvellement	1,126,360 15
Primes de risques	1,125,360 15
Primes de risques	1,125,360 15

Montant des primes capitaux $1,127,202 45

Pertes d'incendie	$34,420 00
Pertes de marine	1,000 00
Pertes de rivières	2,000 00
Dépenses générales, compris frais, taxes, impôts, commissions	41,207 11
Primes payées	1,000 00
Dépenses payées	41,207 11
Profits et pertes, dépenses, adresses, timbres, commissions	149,100 00

Montant des primes payées $190,707 11

Montant des primes participant au dividende net $936,495 34

Bénéfice net

Billets payants par hypothèques	$ 50,000 00
Billets payants par nantissement	21,000 00
Hypothèques inscrites	21,102 51
Billets en bons comptables et en bons de la Banque	1,000 00
Billets en nantissement	70,000 00
Prêts en actions de banques	20,000 00
Actions de la Compagnie d'Assurance	20,000 00
Compagnie du Dry Dock Valletta	1,000 00
Bons réunis et en voie de poursuites	100,000 00
	300,000 00

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS L. ADAMS, Président.

HENRY V. GROSS, Secrétaire.

Thos. A. Adams	Thomas H. Kennedy.
S. D. Richardson	James J. Hagan.
Henry V. Newman	J. Lemle.
F. H. Foley	Wm. Kohn.
J. Hermann Jackson	Wm. Kock.
J. Ehrenberg	A. S. Reading.

10 mar—30

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie ci-dessous son état annuel :

Total des primes pour l'année expirée le 30 février 1867 ..... $[illegible]

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	156,702 71
Sur les risques de rivières	209,261 42
	$[illegible]

Montant des primes capitaux ..... $[illegible]

Pertes d'incendie	$[illegible]
Pertes de mer	[illegible]
Pertes sur les rivières	216,100 00
	$[illegible]
Remboursements	$[illegible]
Dépenses générales, taxes, intérêts, profits et pertes	149,918 13
	$[illegible]

Bénéfice net ..... $[illegible]

Montant des primes participant au bénéfice ..... $[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et l'Etat, évalués à	$[illegible]
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	[illegible]
Prêts sur gage	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes dues et en voie de perception	[illegible]
Scrip d'autres Compagnies d'Assurances	[illegible]
Fonds disponibles en caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce 14 janvier 1867.

C. H. BRAUGHN,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur qui désire se prévaloir du dividende scrip de trente-deux pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 février 1866, et il sera après cette date payable à partir de la 15 mars courant.

Les nouveaux scrips pour l'année 1866 seront payés et il sera payé un dividende sur pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip en cours, payés, le dimanche 10 mai 1866, sur porteur dudit certificats de scrip à leurs ayants-cause.

9 mars—12,13,15 30 | 6 avril—1,2,3

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs John Hanshart.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19 836.—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI treize mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île Hoffman, bornés par les rues Hoffman, Bienvenue, Independance et Pauline, et désignés par les nos 1 et 2 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 décembre 1859, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—12,13,15 30

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

RUE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866 :

Sur les risques d'incendie	$281,338 30
Sur les risques de mer	31,145 46
Sur les risques de rivières	251,854 48
	$564,337 24
Risques non expirés le 31 déc.	$722,324 46
A déduire :	
Risques non expirés le 31 déc. '65	$ 64,883 00
Primes remboursées le 31 déc. 65	4,597 16
	71,480 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$651,542 30
Pertes payées dans la même période :	
Sur les risques d'incendie	$ 46,277 15
Sur les risques de mer	1,000 00
Sur les risques de rivières	280,141 56 — $327,418 71
Remboursements	$ 47,400 00
Dépenses générales, taxes, intérêts, profits et pertes	153,920 91
Montant réservé pour pertes non réglées	70,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes encouplé et intérêt en moins	20,997 62
	309,565 46
Bénéfice net	$341,976 84
Montant net des primes participant au bénéfice	552,008 14
Montant net des primes participant au bénéfice	$189,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et l'Etat, évalués à	$[illegible]
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	[illegible]
Prêts sur gage	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes dues et en voie de perception	[illegible]
Scrip d'autres Compagnies d'Assurances	[illegible]
Fonds disponibles en caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce 14 janvier 1867.

C. H. BRAUGHN,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur qui désire se prévaloir du dividende scrip de trente-deux pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 février 1866, et il sera après cette date payable à partir de la 15 mars courant. Du 3 juillet prochain.

Les nouveaux scrips pour l'année 1866 seront payés et il sera payé un dividende sur pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip en cours, payés, le dimanche 10 mai 1866, sur porteur dudit certificats de scrip à leurs ayants-cause.

9 mars—12,13,15 30

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie ci-dessous son état annuel :

Total des primes pour l'année expirée le 30 février 1867 ..... $[illegible]

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	156,702 71
Sur les risques de rivières	209,261 42
	$[illegible]
Sur mains, primes remboursées	$ [illegible]
Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de rivières	216,100 00
	$[illegible]
Remboursements	$ 41,000 00
Dépenses générales, taxes, intérêts, profits et pertes	149,918 13
	$[illegible]

Bénéfice net ..... $[illegible]

Montant des primes participant au bénéfice ..... $[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et l'Etat, évalués à	$[illegible]
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	[illegible]
Prêts sur gage	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes dues et en voie de perception	[illegible]
Scrip d'autres Compagnies d'Assurances	[illegible]
Fonds disponibles en caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

H CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce 17 février 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de février prochain, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés, à partir du 1er mars.

Directeurs :

Geo. Urquhart,	Wm Brown,
J. Robertson,	Wm Kock,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
A. Wyatt,	John Gamble,
W. F. Vinsonhaler,	J. M. Lapeyre,
W. T. Gaines,	J. Tuyes.

10 mar—30 février—1 mr

COMPAGNIE D'ASSURANCE Des Fermiers et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, RUE CARONDELET No. 38.

CETTE Compagnie continuant d'exercer des polices contre les PERTES ou les AVARIES causées par les tempêtes et les COURANTS des MERS et des RIVIERES, sur toute contrée de prise.

Le Bureau de la Compagnie est ouvert tous les jours, de 10 à 3 heures, et le soir de 7 à 9 heures.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de trente-deux pour cent sur le montant des primes payées pour l'année expirée le 31 février 1866, et il sera après cette date payable à partir de la 15 mars courant. Du 3 juillet prochain.

Les nouveaux scrips pour l'année 1866 seront payés et il sera payé un dividende sur pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip en cours, payés, le dimanche 10 mai 1866, sur porteur dudit certificats de scrip à leurs ayants-cause.

9 mars—12,13,15 30

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie ci-dessous son état annuel :

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866 ..... $[illegible]

Primes d'incendie	$ 221,428 84
Primes de marine	36,315 [illegible]
Primes de rivières	56,476 76 — $[illegible]
Moins les risques non expirés	$ 47,968 00
Primes remboursées	2,947 00 — [illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
Pertes payées	
Pertes sur les risques d'incendie	$[illegible]
Pertes sur les risques de mer	1,000 00
Pertes sur les rivières	25,834 48
	$[illegible]
Risques non expirés le 31 déc.	$722,324 46
A déduire :	
Risques non expirés le 31 déc. '65	64,883 00
Primes remboursées le 31 déc. 65	4,597 16
	71,480 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$651,542 30
Pertes payées dans la même période :	
Sur les risques d'incendie	$46,277 15
Sur les risques de mer	1,000 00
Sur les risques de rivières	280,141 56 — $327,418 71
Remboursements	$ 47,400 00
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'intérêt sur les primes expirées	153,920 91
Montant réservé pour pertes non réglées	70,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes encouplé et intérêt en moins	20,997 62
	309,565 46
Bénéfice net	$341,976 84
Montant net des primes participant au bénéfice	552,008 14
Montant net des primes participant au bénéfice	$189,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et l'Etat, évalués à	$[illegible]
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	[illegible]
Prêts sur gage	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes dues et en voie de perception	[illegible]
Scrip d'autres Compagnies d'Assurances	[illegible]
Fonds disponibles en caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce 14 janvier 1867.

C. H. BRAUGHN,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur qui désire se prévaloir du dividende scrip de trente-deux pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 février 1866, et il sera après cette date payable à partir de la 15 mars courant. Du 3 juillet prochain.

Les nouveaux scrips pour l'année 1866 seront payés et il sera payé un dividende sur pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip en cours, payés, le dimanche 10 mai 1866, sur porteur dudit certificats de scrip à leurs ayants-cause.

9 mars—12,13,15 30

VENTES JUDICIAIRES.

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs Charles T. Ellis.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île Barataria, bornés par les rues Barataria, Canal, Carondelet et Carondelet, et désignés par les nos 1 et 2 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 mars 1859, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—mars 7,13,20 30

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs Bernard Delaporte.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île Hoffman, borné par les rues Hoffman et Pauline, et désigné par le no 3 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 février 1859, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—mars 7,13,20 30

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du, &c., vs Charles T. Ellis.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias émané par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 5 Mars 1867, je, le soussigné, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île Barataria, bornés par les rues Barataria, Canal, Carondelet et Carondelet, et désignés par les nos 1 et 2 de la division faite par le Sieur Louis H. Pilie, voyer de la ville, daté du 3 février 1860, et déposé pour revenus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—mars 7,13,20 30

INSURANCES.

ONION INSURANCE COMP'Y OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law on their charter.

Amount of premiums received during the year ending 1866 ..... $[illegible]

Fire Risks	$[illegible]
Marine Risks	11,720 16
Rivers	46,138 79
	$[illegible]
Loss Return Premiums	2,450 64
	$[illegible]
Unexpired Premiums April 30th, 1866	[illegible]
	$[illegible] 71
Paid Losses during the year 1866	
Fire Losses	$[illegible]
Marine Losses	2,200 00
	30,611 49
Total Losses	$[illegible]
Salaries, Commissions, Taxes, Interest on Scrip and Interest Account	71,261 35
Profit, Interest and Revenue	7,816 90
Premiums not Earned	1,654 72
Premiums Returned	24,[illegible]
Rents	20,847 15— [illegible]
Net Profits	$[illegible]
The Assets of the Company are	
Capital Stock Notes	
Loans secured by Mortgage	$128,129 20
Loans secured by Pledge	2,[illegible]
Bills Receivable for Premiums	27,[illegible]
Stocks, Bonds and other securities	[illegible]
Cash	[illegible]
Individual accounts for premiums	[illegible]
Interest accrued	18,[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, Président.

J. H. GRAVES, Secrétaire.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans :

Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866.

S. MAGNES,
Notary Public.

The Board of Directors have declared a dividend of Twenty-five dollars per share. Said dividend to be paid to the order of capital stock holders. They have further resolved to pay Six per cent. interest on the capital stock of the Company, to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.

The Company have insured against loss by fire, river and lake risks, damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent one to parties insuring.

—DIRECTORS—

J. H. Simon,	C. M. Soris,
A. Chiapella,	E. W. Ogden,
R. W. Adams,	B. L. Mann,
C. Kohn,	W. B. Schmidt,
J. A. Seignouret,	J. J. Fernandez,
Jos. J. Adams,	A. Coutlo,
Victor Surbles,	J. Goldstein,
	C. Blanchin,

S. Salomon, 10 mar 19

Louisiana Mutual Insurance Co.

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREET

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company submit the following statement :

Net premiums for the year ending 30th February, 1866 ..... $[illegible]

Via—Fire Premiums	$[illegible]
Marine do	[illegible]
River do	[illegible]
	$[illegible]
Less Return Premiums	$[illegible]
Gross Unexpired Premiums	$[illegible]
	$[illegible]
Net earned Premiums	$[illegible]
Losses paid	
Fire Losses	$[illegible]
Marine Losses	[illegible]
River Losses	[illegible]
	$[illegible]
Salaries, Commissions, Taxes, Interest and Profit and Loss	[illegible]
	$[illegible]
Net Profits	$[illegible]

The Company have the following assets :

Bills receivable	$[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Loans on pledge	[illegible]
Loans on mortgage	[illegible]
Invested in stock of insurance company	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

H. CASTAREDE, Secretary.

State of Louisiana,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 15th day of December, 1866.

PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent on the net earned premiums for the year ending 30th February, 1866, payable to the holders of scrip, on and after the second Monday in February, 1866.

—TRUSTEES—

J. Lecher,	A. Hittenberger,
A. Vertein De Grey,	J. Lemarie,
Jean Gaurne,	L. Grand,
Jas. A. Willis,	J. Ferdinand,
D. Gaillard,	A. D'Mena,
J. A. Sloan,	E. Mainon,
	A. Sibert.

Office, No. 3 Carondelet street.

Jan 27

Merchants' Mutual Insurance Co.

OF NEW ORLEANS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement :

Premiums received during year ending 31st May, 1866 ..... $[illegible]

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
	$[illegible]
Loss premiums unexpired on	$[illegible]
31st May 1866	$[illegible]
	$[illegible]
Return premiums	$[illegible]
Net earned premiums 31st May, 1866	$[illegible]
Amount on which to pay interest	$[illegible]
Interest on scrip of insurance company	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

H. CASTAREDE, Secretary.

State of Louisiana,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 15th day of December, 1866.

PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent on the net earned premiums for the year ending 30th February, 1866, payable to the holders of scrip, on and after the second Monday in February, 1866.

—TRUSTEES—

J. Lecher,	A. Hittenberger,
A. Vertein De Grey,	J. Lemarie,
Jean Gaurne,	L. Grand,
Jas. A. Willis,	J. Ferdinand,
D. Gaillard,	A. D'Mena,
J. A. Sloan,	E. Mainon,
	A. Sibert.

Office, No. 3 Carondelet street.

Jan 27

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE, 2 PINE STREET, CORNER OF PEARL STREET, New Orleans, 25 Ganal street.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY, NEW ORLEANS, for the year ending December 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz :

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
	$[illegible]
Unexpired Risks, December 31, 1865	$[illegible]
Deduct Premiums Ret. 31, 1866	[illegible]
	$[illegible]
Net Earned Premiums December 31, 1866	$[illegible]
Losses paid during the year, viz :	
On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent discount on prs	[illegible]
Amount reserved for unexpired risks	[illegible]
Expenses, Taxes, Profit and Loss, Interest, Commissions and Internal Improvement Fund Taxes	[illegible]
	$[illegible]
Net Profits	$[illegible]
Net Earned Premiums	$[illegible]
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits	$[illegible]
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits	$[illegible]

The Company have the following assets viz :

Cash on hand	$[illegible]
Cash in Bank	[illegible]
City Bonds	[illegible]
Gas Light Co. Stock	[illegible]
Notes secured by mortgage	[illegible]
Notes secured by pledge	[illegible]
Bank Stocks	[illegible]
Bills receivable for marine risks	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Scrip of Mutual Companies	[illegible]
Louisiana Phys. Ins. Co. Stock	[illegible]
Stock Lower Mississippi Cotton Press	[illegible]
Stock Valluette Dry Dock Company	[illegible]
	$[illegible]
Less—Dividends interest due on scrips	$[illegible]
Interest payable in July next on all outstanding scrips	[illegible]
Scrip of 1859 redeemed	[illegible]
July next	[illegible]
Unexpired premiums on hand May, 1866	[illegible]
Net assets	$[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June 1866 before me, the undersigned, a Notary Public in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN FEMBERTON President, and PAUL FOURCHY Secretary of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is per title, and correct as per the books of the said Company.

JOHN FEMBERTON, President.

PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.

PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th day of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent, on the net earned premiums for the year ending on the 31st May last, payable on and after the second Monday in July next, the balance due on scrip issue of 1859, and six per cent interest to redeem unpaid scrip on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

M. Degaussin,	John Fernandez,
J. Ehrenberg,	Jos. J. Adams,
F. P. Gaudin,	Jas. Lewis,
M. Fink,	Jos. J. Fernandez,
	Jos. Kock.

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE, 2 PINE STREET, CORNER OF PEARL STREET, New Orleans, 25 Canal street.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY, NEW ORLEANS, for the year ending December 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz :

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
	$[illegible]
Unexpired Risks, December 31, 1865	$[illegible]
Deduct Premiums Ret. 31, 1866	[illegible]
	$[illegible]
Net Earned Premiums December 31, 1866	$[illegible]
Losses paid during the year, viz :	
On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent discount on prs	[illegible]
Amount reserved for unexpired risks	[illegible]
Expenses, Taxes, Profit and Loss, Interest, Commissions and Internal Improvement Fund Taxes	[illegible]
	$[illegible]
Net Profits	$[illegible]
Net Earned Premiums	$[illegible]
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits	$[illegible]
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits	$[illegible]

The Company have the following assets viz :

Cash on hand	$[illegible]
Cash in Bank	[illegible]
City Bonds	[illegible]
Gas Light Co. Stock	[illegible]
Notes secured by mortgage	[illegible]
Notes secured by pledge	[illegible]
Bank Stocks	[illegible]
Bills receivable for marine risks	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Scrip of Mutual Companies	[illegible]
Louisiana Phys. Ins. Co. Stock	[illegible]
Stock Lower Mississippi Cotton Press	[illegible]
Stock Valluette Dry Dock Company	[illegible]
	$[illegible]
Less—Dividends interest due on scrips	$[illegible]
Interest payable in July next on all outstanding scrips	[illegible]
Scrip of 1859 redeemed	[illegible]
July next	[illegible]
Unexpired premiums on hand May, 1866	[illegible]
Net assets	$[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June 1866 before me, the undersigned, a Notary Public in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN FEMBERTON President, and PAUL FOURCHY Secretary of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is per title, and correct as per the books of the said Company.

JOHN FEMBERTON, President.

PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.

PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th day of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent, on the net earned premiums for the year ending on the 31st May last, payable on and after the second Monday in July next, the balance due on scrip issue of 1859, and six per cent interest to redeem unpaid scrip on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

M. Degaussin,	John Fernandez,
J. Ehrenberg,	Jos. J. Adams,
F. P. Gaudin,	Jas. Lewis,
M. Fink,	Jos. J. Fernandez,
	Jos. Kock.

AUCTION SALES.

G. DE FERIET'S SALES

Two-story House on Mire Street, between Delaire Street and Barracks Street, with Two Lots.

SUCCESSION OF JEAN CHEVEYS.

No 29,571

BY G. DE FERIET, Auctioneer,
Office, 62 Royal street.

TUESDAY, March 19th, 1867, at noon, in front of the premises, will be sold :

UNE MAISON et deux terrains situés en cette ville, dans l'Faubourg Marigny, faisant partie de la SUCCESSION DE JEAN CHEVEYS.

Les dits terrains mesurent, conformément audit plan, vingt-trois pieds de face sur trente-deux pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, et ont pour bornes, d'un côté, le terrain appartenant à Pierre Rabin, et de